



Fédération nationale de l'Enseignement, de la Culture et de la Formation professionnelle FORCE OUVRIÈRE de la Corrèze.

FORMATION SST de la Corrèze du JEUDI 26 février 2026

La FNEC FP-FO dénonce les bouleversements de calendrier qui ont conduit à reporter cette instance d'un mois. Un tel décalage n'est pas anodin. Lorsque la souffrance au travail progresse, lorsque les sollicitations explosent, lorsque les équipes sont à bout, le dialogue social ne peut devenir une variable d'ajustement.

Nous savons que l'administration agit en dehors des réunions formelles. Mais le dialogue social ne peut être réduit à une information a posteriori. L'expertise syndicale n'est pas décorative : elle doit nourrir les décisions. Un dialogue parfois vif n'est pas un problème — c'est une nécessité démocratique.

Les accords ministériels imposant l'affiliation à la MGEN pour la PSC, et bientôt pour la prévoyance, provoquent une colère profonde et légitime chez de nombreux personnels.

Nous le disons clairement : cette obligation est inacceptable.

Elle pénalise lourdement les personnels les plus précaires — AED, AESH — en leur imposant une perte de pouvoir d'achat significative, tandis qu'un plafonnement protège les rémunérations les plus élevées. Où est la justice sociale ? Où est la solidarité ?

Ce nouveau système n'est ni équitable ni protecteur. Les retraités, notamment, en feront les frais.

Rappelons que la FNEC FP-FO est la seule fédération à ne pas avoir signé ces accords et que la FGF FO a même retiré sa signature des accords interministériels. Nous assumons pleinement cette position. Les faits nous donnent raison.

Notre fédération et tous les syndicats qui la constituent ont pris acte des choix budgétaires et politiques pris en dépit de nos protestations les plus fermes.

C'est désormais acté donc, le Ministère de l'Éducation Nationale doit supprimer 4000 postes d'enseignants pour la rentrée prochaine. C'est une saignée inadmissible alors que nos classes sont surchargées, que les personnels sont de plus en plus confrontés à la souffrance au travail, à une perte de sens dans leur métier et à une violence croissante.

Dans ce contexte, le SNFOIEN, syndicat des infirmières s'inquiète de ne pas voir à l'ordre du jour la création des postes et l'instauration du concours qui permettraient d'ouvrir les 100 postes promis à l'échelle nationale dernièrement par le gouvernement.

Supprimer 4000 postes, c'est démultiplier le mal être croissant de l'ensemble des personnels.

Et nous ne pouvons pas accepter l'argument affiché d'une baisse démographique à venir. Cette baisse pourrait justement permettre d'améliorer les conditions de travail des collègues plutôt que de voir fermer des classes entières, et dans certaines académies, des établissements entiers.

Les personnels des écoles et collèges ruraux craignent à raison les années à venir puisque leur poste est menacé à plus ou moins court terme. En attendant, les compléments de services et cartes scolaires vont se démultiplier, contraignant les collègues à des trajets longs, fatigants et dangereux pour leur santé. Il y a malheureusement fort à parier que les écoles privées fleuriront là où l'Éducation Nationale renonce à son éducation par un service public de qualité et surtout de proximité.

Dans ce contexte, notre fédération appelle les personnels à se mobiliser contre toute fermeture de classe. Elle appelle notamment à un mouvement large et unitaire à partir du 9 mars en ce sens, enjoignant les personnels et les parents à s'unir contre ces suppressions de postes qui auront des conséquences catastrophiques.

De plus, ces décisions budgétaires injustes sont accompagnées d'un discours et d'une volonté guerrière anxiogène inacceptable. La FNEC a revendiqué immédiatement le retrait du guide « Acculturer les jeunes à la Défense » publié au début du mois de décembre 2025.

De fait, dans notre académie, les personnels sont de plus en plus appelés à participer à des formations organisées par les trinômes académiques (associant les autorités de l'Éducation nationale et les autorités militaires territoriales) et portant sur l'« Éducation à la défense ». Ces dispositions s'articulent avec le projet présidentiel d'un « service militaire volontaire rénové » visant à recruter 3 000 jeunes de 18 ans dès 2026 pour atteindre 50 000 en 2035. Sans sous-estimer l'importance du lien nécessaire entre la Nation et son armée, nous rappelons notre attachement fondamental au principe de Laïcité, qui exclut tout embrigadement ou mise sous influence de la jeunesse. C'est pourquoi, la FNEC FP-FO s'oppose aux « Classes défense » et tout autre dispositif visant la militarisation de l'École ou l'embrigadement de la jeunesse. Nous souhaiterions ainsi saisir comment et avec quelle intention, les classes défense se sont démultipliées dans notre département, en connaître les effectifs et les enjeux précis.

Dans ce contexte, il nous semble nécessaire de rappeler la revendication : des sous pour l'école, pas pour la guerre !

Dans notre académie, la FNEC FP FO se renforce de jour en jour, notamment avec la création récente d'un syndicat académique des infirmières. Nous porterons ainsi leurs revendications au mieux et nous battons d'ores et déjà pour que ces personnels obtiennent la considération, y compris financière, dont elles ont besoin.

En ce qui concerne les personnels administratifs, la situation a été particulièrement explosive avant les congés (bien nécessaires, n'en déplaise à notre Ministre et notre Président qui semblent un peu trop enclins à les supprimer allégrement). Nous remercions une nouvelle fois monsieur le DASEN de son intervention immédiate et de sa volonté manifeste de maintenir un dialogue au bord de la rupture.

Les personnels administratifs, d'intendance sont, rappelons-le, soumis à une pression constante : surcharge de travail, réorganisations permanentes, sous-effectifs chroniques, injonctions multiples et délais intenable. Les réformes successives, notamment budgétaires et comptables, aggravent fortement les risques psychosociaux et conduisent à une perte de sens du travail. Dans l'Académie de Limoges, plusieurs situations particulièrement préoccupantes illustrent ces dérives. Une collègue secrétaire générale d'établissement (SGE) a ainsi été convoquée pour « défaut de loyauté » par le directeur Jeunesse, Sports et Culture du Conseil départemental de la Corrèze, ce qui constitue une pression inacceptable sur une agente exerçant ses missions dans un contexte déjà fortement dégradé. Par ailleurs, un lycée de l'académie a été sans secrétaire général d'établissement depuis le mois de septembre, à l'exception d'une très courte période, et son agence comptable était également

dépourvue d'agent comptable. Ces absences prolongées désorganisent gravement le service public, reportent la charge de travail sur les personnels restants et exposent ces derniers à des risques accrus pour leur santé.

La situation des personnels contractuels est tout aussi préoccupante : de nombreuses collègues n'ont bénéficié ni de retour, ni d'accompagnement, ni de suivi de la part du rectorat depuis leur prise de fonctions en septembre.

Enfin, la FNEC FP-FO alerte sur l'inefficacité et l'inadaptation des dispositifs de tutorat mis en place. Les tutorats proposés ne correspondent pas aux besoins réels des personnels, et les secrétaires d'intendance ne bénéficient pas d'un tutorat structuré et pérenne, contrairement à d'autres catégories de personnels administratifs. Cette inégalité de traitement accentue l'isolement professionnel, la souffrance au travail et les risques psychosociaux. La FNEC FP-FO exige des réponses immédiates de l'administration, tant en matière de création de postes, de remplacement des personnels absents, que de respect des obligations de l'employeur en matière de rémunération, d'accompagnement et de prévention des risques professionnels.

Quant aux personnels de Direction, la situation n'est pas meilleure. Dans notre département, les chef.fes d'établissement n'ont manifestement droit à aucune défaillance ou aucun problème de santé tant l'administration peine à les remplacer.

Nous souhaiterions également comprendre comment va évoluer l'enseignement culturel dans notre département. Vous l'aviez annoncé l'année dernière, l'académie de Limoges a fait le choix cette année de maintenir l'enseignement optionnel de théâtre avec des intervenants comédiens / metteurs en scène autrefois rémunérés par la DRAC. Vous aviez indiqué Monsieur le DASEN que ce choix était pour cette année scolaire. Qu'en sera-t-il donc de l'année prochaine ? Cette question se pose d'autant plus que, je le souligne une fois encore, la seule spécialité théâtre de tout notre département est dispensée dans un lycée privé.

Plus largement, le montant et les crédits pass culture ne sont toujours pas parvenus dans les établissements, mettant à mal nombre de sorties, de projets culturels qui donnent tant de sens à l'enseignement. Cette situation dégrade là encore nos conditions d'enseignement et nos velléités de former des élèves éveillés et conscients des enjeux culturels actuels.

Il nous semble important que ce constat d'ensemble soit entendu. Il permet de mesurer la tension qui règne actuellement dans les établissements. Je vous remercie donc de votre écoute et de vos réponses.